

Qualification des constructions neuves
Diagnostic, expertise sur l'existant
Préparation d'opérations de rénovation

enstib

LE BOIS : L'INNOVATION AU NATUREL

Recherche
Formation continue
mes de mesure sur site
ionne

**INGENIEUR POUR LES
INDUSTRIES DU BOIS**

**DIPLÔME
D'INGÉNIEUR
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT**

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le Jury constitué du Directeur de l'ENSTIB, du responsable du Concours, du responsable de l'apprentissage et de 2 enseignants établit une liste d'aptitude après examen des dossiers des candidats.

Seuls les étudiants ayant un avis au moins favorable et motivé pour une poursuite d'études en École d'Ingénieurs de la part du Chef de Département d'IUT, du Proviseur du Lycée ou du Responsable de Licence sont retenus.

Seuls les étudiants titulaires du DUT, du BTS, du BTSA ou ayant validé l'année L2 peuvent être convoqués à l'entretien.

Pour les candidats ayant suivi une classe ATS, l'appréciation demandée est celle du responsable de la classe ATS.

JURY D'APTITUDE

Le recrutement se déroule en deux phases : un entretien suivi d'une recherche de contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise de la filière bois.

Les candidats admissibles sont convoqués à un **entretien spécifique d'aptitude** qui aura lieu après le 15 mai. **Les dates définitives sont disponibles sur le site de l'enstib (www.enstib.univ-lorraine.fr).**

L'**entretien spécifique à l'ENSTIB** a une durée de 30 minutes devant un jury composé d'enseignants, d'industriels, d'anciens élèves ou de représentants de l'AFPIA Est-Nord.

L'entretien sera mené dans l'esprit d'un recrutement d'un collaborateur d'entreprise précédé d'un test écrit d'une durée d'une heure comportant une synthèse de texte, un test en langue anglaise (du type TOEIC) et un test de connaissances en physique et mathématiques de niveau BAC Scientifique.

Les critères de sélection afin d'établir la liste des candidats aptes, seront :

- la motivation, la capacité et les compétences à s'adapter au dispositif et modalités liées à l'apprentissage
- la capacité à s'adapter à un environnement professionnel (présentation d'un ou de plusieurs stages antérieurs)
- le projet professionnel avec la capacité de projection sur une période de 5-10 ans

L'aptitude à poursuivre le concours est conditionnée uniquement aux résultats de l'entretien.

RÉSULTATS DÉFINITIFS ET PROCÉDURE D'ACCEPTATION

Les résultats d'aptitude sont communiqués fin mai : liste de classement ou élimination.

Les résultats sont communiqués par email via l'application eCandidat. L'aptitude doit être acceptée dans un délai de **six jours** à compter de la réception du résultat, l'accusé de réception faisant foi. Passé ce délai, le candidat est considéré comme démissionnaire et radié de la liste d'aptitude.

Une promesse d'embauche suivie du contrat d'apprentissage signé par les deux parties (apprenti et entreprise) est indispensable pour que le candidat devienne définitivement admis à l'ENSTIB **et ce, par ordre d'arrivée des 16 premiers contrats signés**. Une démarche parallèle doit donc être menée par le candidat afin de trouver une entreprise susceptible de l'embaucher. Une période d'essai sera ensuite déterminée par les deux parties avant la date de la rentrée universitaire. Le délai maximal pour qu'un candidat soit définitivement admis est de 4 semaines après la date officielle de rentrée universitaire. Les candidats classés sur la liste d'aptitude n'ayant pas été retenus parmi les 16 apprentis pourront se présenter une nouvelle fois à la sélection de l'année suivante.

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les droits spécifiques d'inscription au Concours d'entrée à l'ENSTIB pour la formation par apprentissage sont fixés à 30€ pour les candidats non boursiers et 15€ pour les candidats boursiers.

RECRUTEMENT

ÉLÈVES DES CLASSES PRÉPARATOIRES

Inscription sur www.scei-concours.fr

Les candidats admissibles sont convoqués à un entretien spécifique d'admission qui a lieu courant juin à Épinal ou à Paris.

Spé. PT	Banque filière PT	15 places
Spé. BCPST	Concours commun Agro (A-BIO)	13 places
Spé. TB	Concours commun Agro (A-TB)	2 places
Spé. MP	CC INP - MP	6 places
Spé. PC	CC INP - PC	6 places
Spé. PSI	CC INP - PSI	9 places
Spé. TSI	CC INP - TSI	7 places

CANDIDATS ISSUS DES CLASSES PRÉPARATOIRES INTERNES AUX INP

Admission suivant le processus de la Prépa des INP.

Spé. La Prépa des INP	5 places
-----------------------	----------

ADMISSIBILITÉ SUR TITRES

Dépôt des candidatures via l'application eCandidat (ecandidat.univ-lorraine.fr)

Les candidats admissibles sont convoqués à un entretien spécifique d'admission qui a lieu fin mai à Épinal.

BTS / BTSA	Dossier avec avis au moins favorable	22 places maximum
DUT		
Prépa intégrée		
Prépa ATS		
L2 SM / SV		

CANDIDATS ISSUS DU CONCOURS PASS'INGÉNIEUR

Admission suivant le processus du concours PASS'Ingénieur : 2 places en Physique-Chimie (PC) et 4 places en Maths-Physique (MP)

APPRENTISSAGE : ADMISSIBILITÉ SUR TITRES

DUT, BTS, BTSA, L2 / L3 (SM, SV, STI)	16 places
Prépa ATS	

Dépôt des candidatures via l'application eCandidat (ecandidat.univ-lorraine.fr)

- DUT Génie Civil, Génie Mécanique et Productique, Sciences et Génie des Matériaux, Mesures Physiques, chimie, biologie, génie thermique et énergétique, génie biologique, Qualité Logistique Industrielle et Organisation, ...
- BTS SCBH (Système Constructif Bois et Habitat), DRB (Développement et Réalisation Bois), génie mécanique, ...
- BTSA (Gestion forestière)
- Licence 3 scientifique et/ou technique
- Classe Préparatoire ATS

FORMATION INITIALE

PROCÉDURE D'ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE

Admission sur dossier (DUT, BTS, BTSA, L2 / L3 (SM, SV, STI), Prépa intégrée, Prépa ATS) : 22 places maximum

Le Jury constitué du Directeur de l'ENSTIB, du responsable du Concours et des responsables de formation, établit une liste d'admissibilité après examen des dossiers des candidats.

Les candidats originaires d'une classe préparatoire intégrée d'une école d'ingénieurs devront avoir validé leur 2ème année et avoir un avis (au moins) favorable de leur établissement d'origine.

Seuls les étudiants ayant un avis au moins favorable et motivé pour une poursuite d'études en Ecole d'Ingénieurs de la part du Chef de Département d'IUT ou du Proviseur du Lycée sont retenus.

Seuls les étudiants titulaires du DUT, du BTS, du BTSA ou ayant validé l'année L2 peuvent être convoqués à l'entretien.

Admission La Prépa des INP (Classes préparatoires internes aux écoles des INP) : 5 places

L'admission est prononcée en suivant le processus des écoles des INP, par contrôle continu :

www.la-prepa-des-inp.fr

Admission Concours PASS'Ingénieur : 6 places (4 MP et 2 PC)

L'admission via le Concours PASS' Ingénieur est proposée pour les candidats en L2 ou L3 à l'Université sur les filières Maths-Physique (MP) et Physique-Chimie (PC) selon le règlement du concours spécifique :

passingenieur.scei-concours.fr

PHASE D'ADMISSIBILITÉ (SAUF CANDIDATS ISSUS DE LA PRÉPA DES INP OU DU CONCOURS PASS'INGÉNIEUR)

Pour les candidats sur dossier, les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont communiqués courant mai par email via l'application eCandidat. Les candidats admissibles sont convoqués à l'entretien spécifique qui se déroule à Epinal fin mai et peuvent choisir le lieu, la date et le créneau horaire de leur épreuve orale (par demi-journée).

Pour les candidats issus des CPGE, les résultats de l'admissibilité (convocation à l'entretien ou élimination) sont communiqués par email. Les candidats admissibles sont convoqués à l'entretien spécifique qui se déroule à Epinal ou en région parisienne courant juin et peuvent choisir la date et le créneau horaire de leur épreuve orale (par demi-journée). L'ENSTIB n'utilise pas la note de l'épreuve de TIPE.

ENTRETIEN (SAUF CANDIDATS ISSUS DE LA PRÉPA DES INP OU DU CONCOURS PASS'INGÉNIEUR)

L'entretien spécifique à l'ENSTIB a une durée approximative de 20 minutes devant un jury composé d'enseignants, d'industriels ou d'anciens élèves. L'entretien est un entretien de personnalité et de culture générale, dont une partie peut se dérouler en anglais. L'entretien est noté par les membres des différents jurys selon une grille unique.

Pour tous les candidats, l'entretien est précédé d'une épreuve écrite d'une durée de 40 minutes comportant une synthèse de texte en français et un test en langue anglaise (du type TOEIC).

Les candidats sur dossier passent en outre un test écrit de connaissances en physique et mathématiques de niveau BAC Scientifique d'une durée de 20 minutes.

Pour les admissions sur dossier, les coefficients sont répartis comme suit : 1/3 pour la moyenne des notes de l'épreuve écrite physique / mathématiques, 1/3 pour l'entretien d'admission et 1/3 pour les épreuves écrites synthèse de texte / anglais.

Pour les concours sur banques de notes (Agro, PT et CC INP) : 1/3 écrit concours (banque de notes), 1/3 entretien d'admission et 1/3 épreuves écrites spécifiques à l'ENSTIB (synthèse de texte / anglais).

Une note de zéro obtenue pour une des épreuves de synthèse de texte, d'anglais ou de sciences ou pour l'entretien de motivation élimine le candidat du concours ENSTIB.

Pour les oraux à Epinal uniquement, les candidats peuvent être accueillis et hébergés s'ils le souhaitent par les élèves ingénieurs de l'ENSTIB afin de les aider dans les contraintes logistiques inhérentes aux entretiens d'admission.

RÉSULTATS DÉFINITIFS ET PROCÉDURE D'ACCEPTATION

Les résultats (admission, inscription sur liste d'attente ou élimination pour les concours sur dossier, classement d'admission ou élimination pour les candidats issus de concours écrits sur banques de notes) sont notifiés aux candidats **uniquement par email (et disponibles sur eCandidat pour les admissions sur dossier uniquement)**.

Pour les candidats classés à partir des résultats écrits des banques de notes et entretien, l'appel est fait selon la procédure nationale gérée par le Service Concours Écoles d'Ingénieurs (SCEI).

Pour les candidats admis sur dossier, l'admission doit être acceptée dans un délai de **dix jours** sur eCandidat à compter de l'envoi de l'email. Passé ce délai, le candidat est considéré comme démissionnaire et radié de la liste des admis.

L'appel des candidats de la liste d'attente a lieu en fonction des démissions éventuelles. L'admission doit alors être acceptée **sur eCandidat (sous dix jours)**.

DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS CPGE ET SUR DOSSIER (SAUF CANDIDATS ISSUS DE LA PRÉPA DES INP OU DU CONCOURS PASS'INGÉNIEUR)

Les droits spécifiques d'inscription au Concours d'entrée à l'ENSTIB sur dossier et CPGE sont fixés à 30 € pour les candidats non boursiers et 15 € pour les candidats boursiers.

ADMISSION DE CANDIDATS ÉTRANGERS

Les candidats de diplômes étrangers doivent postuler via le processus de recrutement de Campus France. Les dossiers réceptionnés sont alors examinés pour la phase d'admissibilité. Les candidats retenus admissibles sont alors convoqués pour un entretien spécifique (voir paragraphe Entretien).

NOMBRE DE CANDIDATURES

Les candidats issus des classes de Mathématiques Spéciales (concours PT, BCPST, TB, MP, PC, PSI, TSI) peuvent se présenter deux fois au concours d'entrée à l'ENSTIB.

Les candidats sur dossier, les étudiants de la Prépa des INP, ainsi que les candidats étrangers, ne peuvent présenter leur dossier d'admission à l'ENSTIB **qu'une seule fois** sur la base du même diplôme.



1ÈRE ANNÉE

Étudiants

29 ECTS
402h

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES POUR L'INGÉNIEUR

- Informatique et statistiques
 - Thermodynamique
- Conception et outils de dessin
 - Mécanique des fluides
 - Transferts thermiques
 - Résistance des matériaux

Apprentis

29 ECTS
354h

23 ECTS
316h

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU BOIS

- Contexte forêt-bois, produits et matériaux bois
 - Structure et propriétés du bois - anatomie
 - Préservation, finitions et adhésifs
 - Conception et fabrication

22 ECTS
266h

8 ECTS
118h

SCIENCES HUMAINES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Économie-gestion
- Communication
- Anglais

9 ECTS
76h

2 à 3
mois

STAGE EXÉCUTANT EN PAYS ANGLOPHONE

Entreprise de la filière bois

2 mois



2ÈME ANNÉE

Étudiants

23 ECTS
294h

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES POUR L'INGÉNIEUR

- Innovation et industrialisation
- Modélisation mécanique, dynamique et acoustique
- Logistique et production industrielle
- Management de la qualité et management environnemental

Apprentis

23 ECTS
194h

22 ECTS
314h

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU BOIS

- Construction bois
- Thermique du bâtiment
- Valorisation chimique et énergétique
- Industrialisation et amélioration de la production

20 ECTS
220h

17 ECTS
220h

SCIENCES HUMAINES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Gestion et stratégie d'entreprise - marketing - finance
- Gestion juridique et opérationnelle
- Anglais

17 ECTS
168h

6 à 10
semaines

STAGE ASSISTANT INGÉNIEUR

Entreprise ou laboratoire de la filière bois

3ÈME ANNÉE

Étudiants

24 ECTS
288h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION

Parcours de 3 UEs à constituer parmi 12 UEs de spécialisation, selon le projet professionnel de l'étudiant ou en lien avec l'entreprise

Bioraffineries du bois	Caractérisation et développement de matériaux	Conseil et expertise pour les matériaux bois
Thermique du bâtiment	Environnement	Productions d'énergies
Développement de produits de construction	Dimensionnement de structures	Approche globale d'un projet bois
Industrialisation des produits et processus bois	Logistique pour les entreprises	Ingénierie numérique pour l'aide à la décision

Apprentis

16 ECTS
192h

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

- Projet de fin d'études sur une problématique industrielle
- Projet de recherche et développement

14 ECTS
280h

5 ECTS

MONDE DE L'ENTREPRISE ET ANALYSE

- UE de synthèse, connaissance de l'entreprise, de la filière et des métiers
 - Réalités humaines de l'exécutant
- Connaissance et analyse d'une entreprise de la filière bois

5 ECTS

18 ECTS
4 à 6
mois

STAGE INGÉNIEUR DE FIN D'ÉTUDES

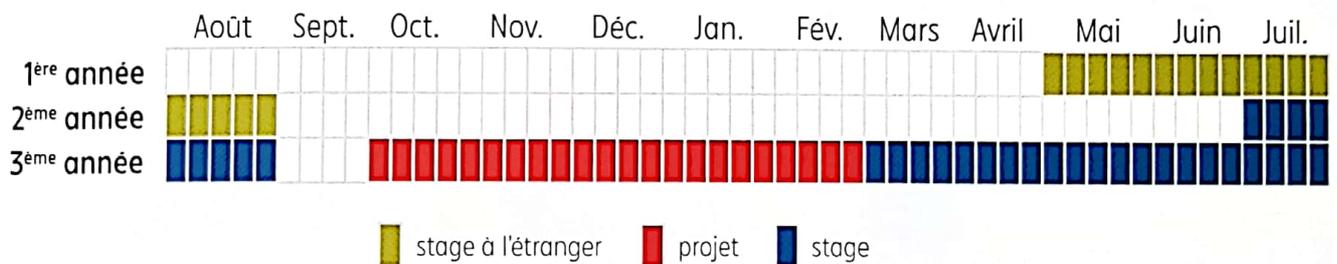
Entreprise ou laboratoire de la filière bois en responsabilité d'un projet industriel bien identifié et suivi par un cadre de l'entreprise

25 ECTS



STAGES ET PROJETS

CALENDRIER ÉTUDIANTS



OUVERTURE INTERNATIONALE, DOUBLES DIPLÔMES

Doubles diplômes

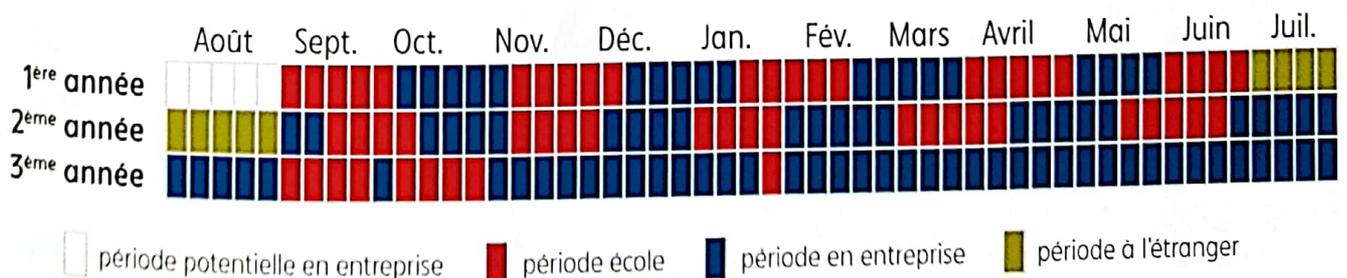
- Ingénieur ENSTIB - Ingénieur AgroParisTech en suivant les 1^{ère} et 2^{ème} années de l'ENSTIB puis les 2^{ème} et 3^{ème} années AgroParisTech-Nancy
- Ingénieur ENSTIB - Architecte (ENSArchitecture - Nancy) en suivant les 1^{ère} et 2^{ème} années de l'ENSTIB puis les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
- Université du Québec (UQAC) : DESS Gestion de projet, DESS éco-conseil et Maîtrise Gestion des Organisations

Plusieurs **doubles cursus** sont possibles en 3^{ème} année : Master recherche, Master AEPTF, Master ISC, Master ABC (Architecture Bois Construction) et Master en Administration des Entreprises, Entrepreneuriat.

Des possibilités de **semestres à l'étranger** sont également proposées avec des universités partenaires.

CALENDRIER APPRENTIS

ALTERNANCE : 60% ENTREPRISE - 40% ÉCOLE



STATUT DE L'APPRENTI AU SEIN DE L'ENTREPRISE

L'apprenti est un salarié de l'entreprise. Il est donc sous la responsabilité de l'entreprise, par l'intermédiaire du maître d'apprentissage et se doit de répondre aux missions qui lui sont confiées. Tout au long des trois années de formation, l'apprenti aura à aborder des travaux déterminés, enrichira son expérience et prendra de plus en plus de responsabilités au sein de l'entreprise, guidé par le maître d'apprentissage.

La progression des responsabilités est décidée par le maître d'apprentissage au sein de l'entreprise. A chaque début de semestre, il sera précisé le contenu des missions confiées à l'apprenti par l'entreprise, ainsi que les compétences attendues. A l'issue de chaque semestre, une évaluation sera faite par le maître d'apprentissage. L'évaluation sera détaillée qualitativement sur la capacité de l'apprenti.